

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 3 MARS 2026 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

ÉTAIENT PRÉSENT.ES :

Monsieur Richard Beaudry	Maire
Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Monsieur Magella Landry	Conseiller
Madame Renée Lapierre	Conseillère

ÉTAIENT PRÉSENT.ES EN VIDÉOCONFÉRENCE :

Madame Marina Landry	Conseillère
Madame Cindy Carbonneau	Conseillère

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.ES :

Benoit Léger	Directeur général
Annick Latreille	Adjointe à la direction

CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19h00.

MOMENT DE RÉFLEXION

Le moment de réflexion est fait par le maire, monsieur Richard Beaudry. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

**1. RÉSOLUTION N^o 2026-027
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 3 MARS 2026 : ADOPTION**

ATTENDU que la lecture de l'ordre du jour a été faite;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par le conseiller Magella Landry, et résolu à l'unanimité;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en tenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

**2. RÉSOLUTION N^o 2026-028
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 FÉVRIER 2026 : ADOPTION**

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 03 février 2026;

Il est proposé par le conseiller Magella Landry, appuyé par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 février 2026 tel que rédigé.

**3. RÉSOLUTION N° 2026-029
ACQUISITION DU TERRAIN APPARTENANT À LA
SUCCESSION RAOUL LANDRY (LOT 5356799): DÉPÔT ET
AUTORISATION**

ATTENDU que la Municipalité a procédé à l'acquisition par vente aux enchères pour taxes impayées du lot 5356799, le 18 juin 2024, pour la somme déjà payée de 455,36 \$;

ATTENDU l'adjudication émise en faveur de l'acquéreur;

ATTENDU qu'un acte de vente confirmant ces termes est déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyée par le conseiller Magella Landry, et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité accepte l'acte de vente tel que déposé et mandate monsieur Benoit LÉGER, directeur général, ou Nadia GALLANT, employée du bureau de la notaire Brigitte-Viviane Lévesque, pour signer, pour et au nom de la Municipalité de Natashquan, l'acte de vente à intervenir, tel que ci-avant accepté et tout autre document relatif à ladite transaction.

**4. RÉSOLUTION N° 2026-030
VENTE DU TERRAIN (LOT 5356799) À MONSIEUR LÉONARD
LANDRY: DÉPÔT ET AUTORISATION**

ATTENDU que monsieur Léonard Landry a manifesté son intérêt d'acheter à la Municipalité le terrain (lot 5356799) jouxtant sa propriété;

ATTENDU que la Municipalité accepte de lui vendre ledit lot pour la somme qui a été payée lors de son acquisition soit 455,36 \$;

ATTENDU qu'un acte de vente confirmant ces termes est déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Magella Landry, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité accepte l'acte de vente tel que déposé et mandate monsieur Benoit LÉGER, directeur général, ou Nadia GALLANT, employée du bureau de la notaire Brigitte-Viviane Lévesque, pour signer, pour et au nom de la Municipalité de Natashquan, l'acte de vente à intervenir, tel que ci-avant accepté et tout autre document relatif à ladite transaction.

**5. RÉSOLUTION N° 2026-031
TRANSMISSION À LA MRC DE MINGANIE DE LA LISTE DES
PERSONNES ENDETTÉES...: AUTORISATION**

ATTENDU que tous les contribuables sont tenus de payer les taxes qui sont dues à la Municipalité;

ATTENDU que certains contribuables affichent des retards de paiements allant au-delà de trois (3) ans;

ATTENDU que ces contribuables ont reçus plusieurs avis de la Municipalité les incitant à prendre entente avec la Municipalité;

ATTENDU que ces avis ont été ignorés ou que les ententes prises n'ont pas été respectées;

ATTENDU qu'un dernier avis, envoyé par courrier certifié, a enjoint les contribuables endettés de régler leur dette avant le 20 mars 2026, à défaut de quoi, leur propriété sera mise en vente par la MRC de Minganie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Magella Landry, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité approuve l'état préparé par le greffier-trésorier et soumis au conseil en regard des personnes endettées pour taxes municipales et/ou scolaires envers la Municipalité, le tout en conformité avec l'article 1022 du Code municipal (L.R.Q. v. C-27.1).

QUE soit transmis avant le vingtième jour de mars 2026, au bureau de la Municipalité régionale de compte de Minganie, l'état ci-après des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires.

Nom	Cadastre	Taxes Mun	Taxes Sco	TOTAL
Rolande Hounsell	5356731	4974.58 \$		
Nelson Noel	5356807	1348.31 \$		
Louis Deraps	5356791	9438.26 \$		

6. **RÉSOLUTION N° 2026-032
PROGRAMME MUNICIPALITÉS AMIES DES AÎNÉES
(MADA) / POLITIQUE FAMILIALE ET DES PERSONNES
AÎNÉES ET PLAN D'ACTION : ADOPTION**

ATTENDU que la Municipalité de Natashquan a entamé la démarche du programme Municipalités amies des aînés en septembre 2023 en vue d'élaborer une nouvelle politique familiale et des personnes aînées et un plan d'action;

ATTENDU qu'un comité a collaboré à la préparation de ces documents afin qu'ils servent de repère pour toutes les décisions visant le bien-être des familles et des personnes aînées de Natashquan

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par le conseiller Magella Landry et résolu à l'unanimité;

D'adopter la nouvelle politique familiale et des personnes aînées, ainsi que le plan d'action, tels que présentés.

7. **RÉSOLUTION N° 2026-033**
PROGRAMME MUNICIPALITÉS AMIES DES AINÉES (MADA)
/ FORMATION DU COMITÉ DE SUIVI DU PLAN D'ACTION :
AUTORISATION

ATTENDU que la Municipalité de Natashquan a entamé la démarche du programme Municipalités amies des aînés en septembre 2023 en vue d'élaborer une nouvelle politique familiale et des personnes aînées et un plan d'action;

ATTENDU qu'une nouvelle politique familiale et des personnes aînées et un plan d'action ont été adoptés;

ATTENDU que la formation d'un comité de suivi est requise pour soutenir la réalisation des actions lors de leur mise en œuvre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le maire Richard Beaudry, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'autoriser la mise en place d'un comité de suivi formé des membres suivants : Josette Delphin, Renée Lapierre, Nathalie Lapierre, Hugo Fillion, Julie Bouchard et Annick Latreille.

8. **RESSOURCES HUMAINES : INFO**

L'appel de candidature pour un nouveau poste de responsable des travaux publics s'est terminé vendredi dernier. Les quelques candidatures déposées ne correspondent pas au profil recherché. L'administration procède en ce moment à une réévaluation des besoins en personnel et compte retourner en affichage prochainement.

À la suite d'un sondage mené par l'UMQ auprès d'environ 500 municipalités, les salaires du directeur général et de l'adjointe à la direction se situent dans la médiane des municipalités de 2000 habitants et moins avec un budget de \$5M et moins.

9. **SUIVI DU COMITÉ TOURISME ET PATRIMOINE : INFO**

Un projet d'embellissement autour des installations d'Hydro-Québec à l'entrée du village proposé par Marina Landry sera analysé par l'administration à compter de cet automne. Entre temps, le comité tentera de rassembler les informations disponibles sur les subventions potentielles.

À la suite de la présentation de notre dossier de candidature et de notre insistance à mettre de l'avant l'idée d'une candidature conjointe avec Aguanish, la Fédération des Villages-relais recommandera au ministère des transports et de la mobilité durable de nommer Natashquan et Aguanish comme Villages-relais. Une décision est attendue au printemps.

Un système de réservations en ligne avec la compagnie Rocksoft (même fournisseur que HSP) se met en place au camping. Le même logiciel servira également pour les

transactions au bureau d'accueil. Le fournisseur pour les TPV a été changé pour Moneris afin d'assurer la compatibilité avec ce logiciel et uniformiser les outils transactionnels entre le camping et le pôle d'accueil. Ces changements se font à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire autorisée.

10. **RÉSOLUTION N° 2026-034**

ACHAT DU LIVRE PUBLIÉ PAR MADAME BÉRANGÈRE LANDRY: AUTORISATION

ATTENDU que madame Bérangère Landry vient de publier un livre susceptible d'intéresser les visiteurs du Pôle d'accueil touristique;

ATTENDU que l'éditeur nous offre un rabais de 40%;

ATTENDU que madame Landry désire que les profits réalisés lors de la vente soient investis à la Vieille école;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Magella Landry, appuyé par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité fasse l'acquisition de 50 exemplaires du livre, au coût de 688.50 \$, et que les profits des ventes, estimés à 460 \$, soient consacrés à la mise en valeur de la Vieille école. Des exemplaires supplémentaires pourront être achetés en fonction de la demande.

11. **SUIVI DES ACTIVITÉS AÉROPORTUAIRES : INFO**

La Municipalité est entrée en contact avec le bureau du ministre canadien des transports et à sa demande a brossé un portrait des problèmes vécus par la Municipalité dans le cadre des ententes actuelles.

La communauté innue de Natashquan a demandé à Transports Canada d'inclure une signature culturelle des premières nations qui accompagnerait la signature visuelle municipale dans la réfection de l'aérogare.

Diverses propositions ont émergé dont l'inscription "Natashquan – Nutashkuan" sur l'immeuble (politiques de Transports Canada à valider à cet égard) et une installation représentative des premières nations à être réalisée par un artiste local à l'intérieur de l'aérogare.

Une demande sera faite auprès des chargés de projet de Transports Canada pour voir comment la Municipalité peut mieux inscrire sa signature dans le projet.

À noter que la loi québécoise qui oblige les projets gouvernementaux à consacrer 1% du budget pour une signature artistique, ne s'applique pas aux projets fédéraux.

12. SUIVI DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT DU PRESBYTÈRE : INFO

Les plans sont prêts et devraient être remis sous peu. Ces plans couvrent les trois étages du presbytère même si les premiers devis se concentreront d'abord sur le rez-de-chaussée.

Une entente se concrétise avec Loisirs et tourisme Côte-Nord pour que des équipements soient confiés à la Municipalité, équipements qui pourront être prêtés aux citoyens et visiteurs en vertu d'un protocole qui reste à définir. Ce projet couvre, sans frais pour la Municipalité, les équipements pour une valeur de 12 000 \$, l'entretien et le remisage, sous la forme d'un cabanon qui sera érigé près du futur espace communautaire.

13. SUIVI DU COMITÉ SUR LE RÉSEAU ROUTIER : INFO

Des démarches sont entreprises pour obtenir gratuitement du projet d'aire de recouvrement de l'aéroport, les résidus d'asphalte prélevés sur la piste. Environ 700 tonnes métriques pourraient être disponibles et immédiatement étendus et compactés sur la rue caillou en vue de l'asphaltage.

14. RÉSOLUTION N° 2026-035 ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE PERMETTANT LE DÉVELOPPEMENT DES TERRAINS VACANTS À NATASHQUAN : AUTORISATION

ATTENDU que quelques demandes ont été adressées à la Municipalité par des personnes désireuses de faire l'acquisition d'un terrain à Natashquan dans le but d'y construire une résidence, principale ou secondaire;

ATTENDU que la Municipalité n'est pas en mesure, pour l'instant, de donner suite à ces demandes.

ATTENDU que la Municipalité n'est propriétaire que d'un nombre limité de terrains vacants et ignore quels sont les terrains privés disponibles;

ATTENDU qu'aucune politique et/ou stratégie de développement n'a été élaborée jusqu'à maintenant par la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par le conseiller Magella Landry, et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité mandate l'administration municipale pour répertorier les terrains disponibles sur le territoire de la Municipalité et proposer une stratégie de développement de ces terrains dans une perspective de revitalisation du village par une offre de logements accrue.

15. SUIVI DU COMITÉ D'URBANISME : INFO

Le comité s'est réuni le 25 février dernier. Un règlement est en préparation sur l'occupation et l'entretien des immeubles à valeur patrimoniale.

16. RÉSOLUTION N° 2026-036 MODIFICATION DES LIMITES TERRITORIALES DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN ET DE L'INNU ASSI DE NUTASHKUAN: AUTORISATION

ATTENDU que les limites territoriales de la municipalité de Natashquan englobent le territoire de l'Innu Assi de Nutashkuan;

ATTENDU que la situation démographique des communautés concernées défavorise une gestion pleinement autonome de la municipalité de Natashquan par ses citoyens - contribuables;

ATTENDU que la situation électorale pourrait engendrer, entre Natashquan et Nutashkuan, diverses problématiques non souhaitables d'ordre politique et administratif;

ATTENDU la volonté de faire valoir le caractère distinct des deux communautés, soit la municipalité de Natashquan et la Première nation Innue de Nutashkuan;

ATTENDU le souhait de préserver les bonnes relations existantes dans le respect du sentiment d'appartenance de chaque communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le maire Richard Beaudry, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité de Natashquan manifeste sa volonté que la ministre des Affaires municipales revoie les limites territoriales de la municipalité de Natashquan afin d'y soustraire en entier le territoire de l'Innu Assi de Nutashkuan.

17. SUIVI DU COMITÉ RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC NUTASHKUAN: INFO

18. AFFAIRES NOUVELLES

La Municipalité tient à remercier Michel Goulet pour son don à la bibliothèque Gilles-Vigneault sous la forme d'un panneau d'identification de la bibliothèque, fabriqué par lui et installé à l'entrée de la bibliothèque.

Un représentant de la Fondation rivières est venu rencontrer des représentants de la Municipalité pour nous informer sur l'avancement de leur projet. Ils s'apprêtent à proposer un cadre réglementaire au Gouvernement pour permettre à des municipalités de développer des projets de production d'énergies vertes pour fournir de l'électricité locale en complément d'Hydro-Québec. À titre d'exemple, Natashquan pourrait installer des

panneaux solaires sur ses immeubles publics qui viendraient assurer notre sécurité énergétique.

Marina nous brosse un résumé de sa première rencontre avec Développement Côte-Nord. Ces rencontres d'échanges sur les différentes réalités des municipalités se tiendront trois fois par année.

19. CORRESPONDANCE

Les membres du conseil ont reçu un compte rendu de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élus ont répondu aux questions qui leur ont été posées.

21. RÉSOLUTION N^o 2026-037 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Magella Landry, appuyé par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

QUE la séance soit levée à 20h10.

Richard Beaudry
Maire

Benoit Léger
Directeur général